

CHARTRE DE LA BIEN TRAITANCE

Bien traiter c'est à la fois une intention positive et des actions pour le réaliser

Identifier les besoins et les attentes du jeune et lui apporter des réponses adaptées

Entendre la parole du jeune et respecter sa légitimité

Nouer des relations de réciprocité en étant attentif au respect de la place de chacun (jeune - famille - professionnels)

Travailler dans le respect des droits fondamentaux (identité, intimité, intégrité, dignité, confidentialité, sécurité)

Respecter les recommandations de bonnes pratiques identifiées et validées par l'établissement

Assurer le développement des capacités d'autonomie en minimisant les risques et en Maximisant les potentialités

Individualiser le projet du jeune en sollicitant sa participation et celle de sa famille

Traiter avec bonne foi et discernement les actes de maltraitance suspectés ou avérés

Accompagner le projet du jeune tout au long de son parcours en respectant sa singularité

Noter le niveau de satisfaction des jeunes et en tenir compte pour améliorer les pratiques

Créer un environnement serein et propice à l'épanouissement du jeune

Ecouter, former les professionnels et les soutenir dans leur démarche de bientraitance